



Devoirs faits

publié le 18/09/2019

Votre enfant va ou vous a déjà transmis une feuille d'inscription pour le dispositif devoirs faits. Durant ces heures, l'élève est pris en charge au sein d'un petit groupe. Cela lui permet de faire ses devoirs, de préparer un travail de groupe, d'alléger les soirées et l'accompagnement des parents, tout en gagnant en autonomie. Le dispositif n'est cependant véritablement porteur que si l'élève, motivé, en émet le souhait. L'inscription se fait par trimestre mais l'équipe pédagogique se réserve le droit, lors du conseil de classe, d'inciter à rejoindre ce dispositif. Encadré par des enseignants ou des assistants d'éducation, votre enfant bénéficie d'un véritable accompagnement dans sa scolarité.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.